

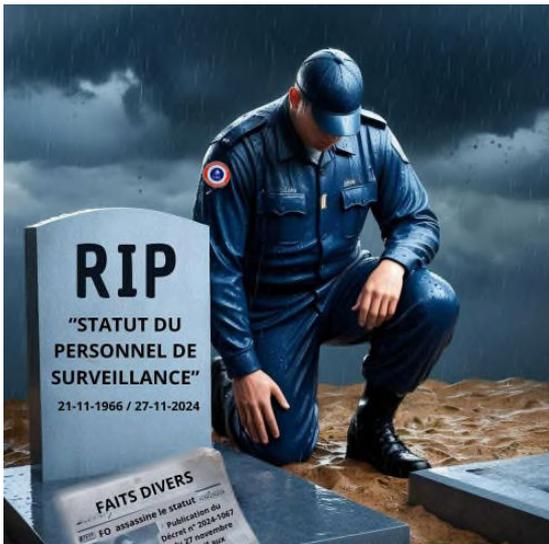
# Contractualisation du CEA : *Avis de décès du Statut des Personnels de Surveillance...*

Pantin , le 28.11.2024

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que l'**UFAP UNSa Justice** présente ses plus sincères **condoléances à la famille pénitentiaire**. Ce communiqué vaut avis de décès du statut des Personnels de Surveillance avec la publication ce jour du décret n°2024-1067.

Après la publication du décret statutaire le 29 décembre 2023 au journal officiel, ce nouveau décret entérine la possibilité pour les DISP de recourir, « à leur guise », au recrutement de surveillants contractuels dits « **Surveillants adjoints** ».

C'est un bien triste jour pour l'Administration Pénitentiaire ! Nous avons une pensée émue pour les personnels et militants de tous horizons qui se sont battus et se battent encore contre la précarisation de nos métiers et de la fonction publique dans son ensemble. Quand on sait que ce démantèlement a été organisé avec la bénédiction d'une organisation syndicale...



## L'UN DES DERNIERS GRANDS CORPS REGALIENS DE L'ETAT VIENT DE TOMBER !

**Droite dans ses bottes, l'UFAP UNSa Justice le réaffirme : ce ne sont pas les agents contractuels qu'elle combat, mais bel et bien le recours à des emplois précaires, sans avenir professionnel en termes d'évolution de carrière.** Les filières administrative et d'insertion et de probation en sont déjà un bel exemple. Pour les contractuels, la pilule est souvent dure à avaler : absence d'évolution salariale, limogeage possible du jour au lendemain sans autre forme de procès.

Fort heureusement, afin de limiter la casse de l'emploi public pénitentiaire, notre organisation avait porté à l'époque, **une possibilité d'intégration dans la fonction publique via le concours de Surveillant Pénitentiaire. Et cela, dès la première année de service écoulée !**

**Par ailleurs, l'UFAP UNSa Justice s'interroge sur les missions qui seront dévolues aux surveillants adjoints. Ces dernières, risquent de priver une grande partie des Surveillants et Surveillants Brigadiers de postes hors détention... L'avenir est comme l'emploi précaire, « incertain » !**

Le Secrétaire Général,  
Emmanuel CHAMBAUD